

Rapport annuel

2025



PATRIMOINE SUISSE GENÈVE

Couverture : « Sur la tour de la cathédrale Saint-Pierre lors du tout premier centre aéré proposé par notre association »,
© Patrimoine suisse Genève

Table des matières

Éditorial - 4

Notre association - 6

COMITÉ
BUREAU
SECRÉTARIAT
MEMBRES

Projets et activités - 7

SENSIBILISATION
VISITES
PRIX PATRIMOINE SUISSE GENÈVE
JOURNAL ALERTE
COMMUNICATION, IMAGE & VISIBILITÉ
INTERVENTIONS
CONSULTATIONS
RECOURS
CLASSEMENT
INSCRIPTION À L'INVENTAIRE
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE (MAH)
PRAILLE ACACIAS VERNETS (PAV)

Exposition et publication - 26

EXPOSITION : LES BERGES DE VESSY :
UNE HISTOIRE ENTRE NATURE ET
INDUSTRIE
OUVRAGE : LES BERGES DE VESSY :
UNE HISTOIRE ENTRE NATURE ET
INDUSTRIE

Représentation et relation avec les institutions genevoises - 30

COMMISSIONS CONSULTATIVES
DE L'ÉTAT
ASSOCIATION LES BERGES DE VESSY
LA PLATEFORME NATURE ET PAYSAGE
GENÈVE (PNPGE)
FONDATION POUR LE PATRIMOINE BÂTI
GENEVOIS (FPBG)
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE
PREMIÈRE INSTANCE
DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE
VILLE DE GENÈVE
GRAND GENÈVE

Prises de position - 35

CAMPAGNE MASSET

Patrimoine suisse au niveau national - 36

LE PRIX WAKKER
LE PRIX SCHULTHESS DES JARDINS
LES SECTIONS ROMANDES

Perspectives - 38

Rapport financier - 39

RAPPORT DES COMPTES 2025
ÉTATS FINANCIERS
BILAN AU 31 DÉCEMBRE
COMPTE DE RÉSULTAT



Éditorial

CONTINUITÉS ET NOUVEAUX HORIZONS

2025 aura été, pour Patrimoine suisse Genève, une année de premières ! Premiers centres aérés consacrés au patrimoine, première édition du Prix Patrimoine suisse Genève, première exposition dont notre association a assuré le commissariat aux Berges de Vessy. Ces jalons ne relèvent pas de l'anecdote : ils traduisent une évolution de nos pratiques et une volonté d'ouvrir plus largement encore notre action.

Ce développement s'est incarné de manière très concrète durant l'été. Faire découvrir le patrimoine à des enfants, c'est accepter de déplacer notre propre regard. Monter en haut des tours de la cathédrale Saint-Pierre, parcourir la vieille ville, observer un bâtiment, visiter un chantier ou poser des questions en apparence simples : nous retrouvons auprès des enfants une forme d'attention première et questionnons nos propres certitudes. Expérience très rafraîchissante, tout comme l'excursion aux Salines de Bex où, dans les galeries, la température reste à 14° C – en pleine canicule, les enfants étaient ravis !

Cette exigence de transmission aux futures générations n'a pas pris le pas sur notre engagement de longue date dans les dossiers de protection. En 2025, notre association a poursuivi son travail d'analyse, d'interpellation et de dialogue, dans un contexte où les transformations du territoire genevois sont intenses. Sur ce terrain, un moment particulier mérite d'être relevé : l'annonce, en mai, du projet lauréat du concours pour le Musée d'art et d'histoire. Depuis plus de vingt ans, notre association défend l'idée qu'une transformation de ce bâtiment est non seulement possible, mais nécessaire, à condition de partir de l'existant en respectant l'œuvre de Marc Camoletti et de considérer le site dans son ensemble. Le projet retenu ouvre une perspective plus que réjouissante à cet égard.

Dans un autre registre, mais avec une même attention portée à l'existant, la première édition du Prix Patrimoine suisse Genève a mis en lumière des démarches qui travaillent avec les bâtiments plutôt que contre eux. Quant à l'exposition et à l'ouvrage consacrés aux Berges de Vessy, ils ont permis de revenir, autrement, sur l'histoire d'un site où se croisent industrie, paysage et usages contemporains.

Ce rapport d'activité 2025 rend compte d'une année dense, faite à la fois d'élargissements et de continuité. Si de nouvelles formes d'action apparaissent, elles prolongent un même fil : défendre le patrimoine va au-delà de la stricte préservation ; c'est aussi donner les moyens de comprendre, de discuter et, parfois, de réinterpréter. C'est dans cet équilibre que se situe aujourd'hui notre engagement.

Avril 2026
© Yves Omarini



Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à nos membres, nos partenaires, nos mécènes, vous, qui permettez à nos exigences de rester concrètes.

Pauline Nerfin et Lionel Spicher
Coprésidence de Patrimoine suisse Genève

Notre association

LE COMITÉ

Le comité compte vingt-deux membres depuis l'assemblée générale du 14 juin 2025. Il s'est réuni 9 fois en 2025. Ses membres se répartissent dans des groupes de travail (GT), qui sont détaillés ci-dessous.

Composition à l'issue de l'assemblée générale du 14 juin 2025 :

• Coprésidents

Pauline Nerfin
Historienne de l'architecture

Lionel Spicher
Architecte

• Vice-président

Alain Maunoir
Avocat

• Trésorier

Thomas James
Comptable

• Membres du comité

Marcellin Barthassat
Architecte et urbaniste

Giorgio Bello
Architecte

Christian Bischoff
Architecte

Isabelle Brunier
Historienne et ancienne députée

Deborah Chevalier
Historienne de l'art

Valéry Clavier
Architecte

Catherine Courtiau
Historienne de l'art

Marc de Tassigny
Architecte

Benoît Dubesset
Architecte

Monika Grosmann
Assistante administrative
retraîtée

Jean-Philippe Koch
Avocat

Marouchka Moritz
Architecte paysagiste

Charlotte Nierlé
Architecte

Evelyn Riedener
Guide du patrimoine
et restauratrice d'art

Daniel Rinaldi
Architecte

Simon Schmidig
Architecte

Fiore Suter
Géologue

Bernard Zumthor
Historien de l'art

Robert Cramer
Président d'honneur

BUREAU

Constitué de 9 membres du comité, il s'est réuni 10 fois en 2025.

COORDINATION GÉNÉRALE

Sara Hesse

CHARGÉE DE PROJET DE

SENSIBILISATION

Sara Petrucci

VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Robert Cramer et Hugues Hiltbold

MEMBRES

Au 31 décembre 2025, Patrimoine suisse Genève (PsGe) comptait 731 membres. Afin d'alléger la charge administrative, la facturation est désormais assurée de manière centralisée par

la faïtière nationale. Nous remercions nos membres de bien vouloir attendre la réception de la facture émise par la centrale à Zurich et de ne plus verser leur cotisation directement sur le compte de PsGe. Cette procédure permet d'éviter des démarches administratives supplémentaires. Les fonds sont bien transférés par la centrale à PsGe.

Projets et activités

Les membres intéressé-e-s se répartissent dans différents groupes de travail qui pilotent les activités de notre association.

SENSIBILISATION

Resp. Deborah Chevalier

L'année 2025 apparaît comme une année charnière pour nos actions de sensibilisation. Elle a permis la poursuite des ateliers menés depuis plusieurs années dans les écoles primaires, de lancer avec succès nos premiers centres aérés, d'ouvrir des perspectives vers l'enseignement secondaire et vers de nouveaux partenaires, ainsi que de poser les bases d'une médiation étendue à différents âges, et plus inclusive. Ces développements font de la sensibilisation un axe central de l'action de Patrimoine suisse Genève.

L'offre pour le primaire

En 2025, notre association a poursuivi son travail de sensibilisation au patrimoine auprès du jeune public. Les ateliers menés dans les classes primaires, initiés en 2021, en partenariat avec l'Office du patrimoine et des sites (OPS) et le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), ont permis de consolider une présence régulière de l'association dans les écoles. Ils reposent sur une méthode pédagogique fondée sur l'observation, le jeu, l'enquête et l'attention portée à l'environnement bâti des élèves. La formule articule un temps en classe, consacré à l'introduction des notions patrimoniales, et un temps d'exploration dans l'école elle-même, conçue comme terrain d'enquête. En 2025, cette

action s'est poursuivie dans le cadre des Journées découvertes (dernière semaine avant les vacances estivales), avec des interventions menées à l'école du Mail, aux Vergers, à Peschier, aux Vollandes et aux Ouches. Deux ateliers supplémentaires ont été réalisés à la demande de l'école de Purlinge au mois d'octobre. Au total, sept ateliers d'une demi-journée ont été donnés par nos médiatrices, également historiennes de l'art. Cette continuité confirme l'intérêt du dispositif et la pertinence d'une sensibilisation qui prend appui sur le cadre de vie immédiat des enfants pour développer un regard informé et critique sur le patrimoine.

École à Chêne-Bougeries
© Alessandra Costa-Cocca



Deux semaines de centres aérés : une première !

L'année 2025 a également marqué le lancement de centres aérés destinés aux enfants de 8 à 12 ans, pendant deux semaines au cours des vacances estivales. Cette initiative a permis de prolonger, hors du cadre scolaire, le travail de transmission engagé dans les classes, en l'ouvrant à une expérience immersive, mêlant découvertes patrimoniales, pratiques créatives et exploration du territoire genevois. Le programme proposait notamment des balades en vieille ville, la montée au sommet des tours de la cathédrale, des visites du MAH et de la Maison Tavel, la découverte de Genève-Plage et de son architecture des années 1930, des ateliers de maquette et de dessin, la visite d'un chantier, ainsi qu'une excursion en train. Les enfants ont pu expérimenter différentes manières d'entrer en relation avec le patrimoine : par la marche, l'observation, le récit, le dessin, la fabrication et la rencontre. Une restitution particulièrement stimulante se trouve dans le n° 173 du journal *Alerte*, où les enfants, devenus mini-reporters, ont interviewé le conservateur du MAH. Cette première édition des centres aérés a contribué à faire mieux connaître nos activités, suscitant notamment des prises de contact avec le Groupe de liaison genevois des associations de jeunesse (Glaj-GE). Elle a également favorisé de nouveaux échanges, notamment avec la Bibliothèque de Genève.

Extension de l'offre de médiations aux cycles d'orientation

Dans le même mouvement, PsGe a travaillé à la mise en place d'une nouvelle offre pédagogique à destination des élèves du secondaire. Ce développement s'est traduit par des prises de contact avec les écoles publiques et privées et par la conception d'un programme spécifique pour les adolescent-e-s, présenté le 6 novembre aux référent-e-s culturel-le-s des cycles d'orientation du DIP. Intitulé « (Re)garde ton héritage ! », ces ateliers de médiation en classe seront proposés en 2026 dans le cadre d'École & Culture, la plateforme des offres culturelles du DIP. D'une durée de deux périodes, ils viseront à sensibiliser les élèves du secondaire I (cycle d'orientation) aux enjeux de la qualité architecturale et paysagère, en articulant réflexion sur l'héritage culturel, l'usage des lieux, la valeur patrimoniale et la responsabilité collective dans la transformation du cadre de vie. Ils constitueront une étape importante dans l'élargissement de l'offre de médiation, en assurant une continuité entre l'école primaire et le cycle d'orientation.

Ouverture vers de nouveaux publics et structuration de l'offre pédagogique

Cette dynamique de développement s'est traduite, dès la mi-septembre, par l'engagement à mi-temps d'une collaboratrice dédiée à la sensibilisation et au développement de nouvelles offres de médiation. Sa mission consiste à coordonner et à mettre en œuvre le programme destiné au cycle d'orientation, issu des réflexions du groupe de travail Sensibilisation. Elle inclut également la mise en place d'un axe dédié aux personnes à besoins spécifiques, notamment via la création d'un groupe de médiateur-ice-s. Dans ce cadre, nous avons entamé un partenariat avec l'Association Genevoise d'Intégration Sociale (AGIS) qui permettra de lancer un programme de visites dès le printemps 2026. Parallèlement, des démarches ont été engagées pour identifier d'autres partenaires et développer des ateliers et visites adaptés, notamment avec l'Association Actifs.

En conclusion

L'année 2025 aura ainsi été à la fois une année de consolidation, d'expérimentation et d'ouverture, renforçant les bases de la politique de médiation, au cœur des valeurs de notre association. Sur le plan pédagogique, ce renforcement permet d'articuler transmission des connaissances et appropriation active par les enfants et les jeunes. L'enjeu de la sensibilisation n'est pas seulement de faire découvrir des bâtiments ou des sites, mais de former une attention : apprendre à regarder une façade, comprendre l'histoire d'un lieu, identifier les transformations d'un quartier, interroger les usages successifs d'un bâtiment, ou encore saisir les liens entre patrimoine, paysage et mémoire collective. Cette approche favorise une compréhension sensible et critique du territoire.

Cet enrichissement du programme a renforcé la visibilité de PsGe auprès d'institutions partenaires, de réseaux éducatifs et d'acteurs culturels intéressés par ces démarches. Les contacts noués ou renforcés au cours de l'année montrent qu'un véritable écosystème de collaborations est en train de se mettre en place. Nous nous réjouissons de cette évolution et espérons que les graines semées feront naître une nouvelle génération sensible à notre patrimoine genevois.



Visite de chantier
© Patrimoine suisse Genève

Visite de la Maison Tavel
© Patrimoine suisse Genève



Sur la tour de la cathédrale Saint-Pierre
© Patrimoine suisse Genève



Atelier maquette
© Patrimoine suisse Genève



VISITES

Resp. Evelyn Riedener

Visites de chantier

- **MARDI 15 AVRIL**
La rénovation de l'école Liotard et l'ajout d'un nouveau volume à l'arrière de l'école existante.
Par l'architecte Christian Dupraz
- **MARDI 10 JUIN**
La reconversion d'un immeuble de bureaux, situé à l'avenue Louis-Aubert 20, en bâtiment pouvant accueillir plus de 120 logements.
Par Brauen Wälchli Architectes
- **MARDI 2 DÉCEMBRE**
La restauration de l'église du Sacré-Cœur.
Par l'architecte Daniel Bonvin

- **SAMEDI 25 OCTOBRE**
Excursion en Gruyère
Escapade à serpenter entre Charmey, Montbovon, Bulle et Jaun.
- **VENDREDI 31 OCTOBRE**
Visite guidée de l'exposition « Les Berges de Vessy : une histoire entre nature et industrie »
Organisée pour l'Office cantonale de l'eau (OCEau) et les membres de la commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS).
- **SAMEDI 6 DÉCEMBRE**
Visite de Carouge
Les deux visages de Carouge : des origines de la ville sarde à aujourd'hui.
Visite conçue spécialement pour les familles.

Excursions et visites

- **SAMEDI 12 AVRIL**
Excursion à Hermance
Découverte de l'histoire du bourg, de la restauration de la tour ainsi que visite du jardin du chalet Mayor, aujourd'hui menacé de démolition.
- **SAMEDI 24 MAI**
Excursion dans la Vallée de Joux
À la découverte de son histoire, de son architecture rurale et moderne.
- **DIMANCHE 7 SEPTEMBRE**
Visite du chalet Mayor
Dernière visite du chalet Mayor à Hermance, lieu chargé d'histoire locale et de mémoire artistique, avant sa démolition annoncée et l'abattage des arbres de son jardin.

Excursion dans la Vallée de Joux
Ferme des Mollards-des-Auberts – Le Brassus
© Patrimoine suisse Genève



Visite de chantier, villa Vincent
© Patrimoine suisse Genève



PRIX PATRIMOINE SUISSE GENÈVE

Resp. Lionel Spicher

Le Prix Patrimoine suisse Genève, dont la première édition s'est tenue en 2025, s'inscrit pleinement dans la mission de notre association : défendre, valoriser et sauvegarder notre patrimoine de qualité. Conçu comme un outil de sensibilisation destiné au grand public, il met en lumière des démarches exemplaires de transformation et de réhabilitation du patrimoine existant, dans un contexte marqué par les pressions sur le territoire et les exigences de densification nous invitant à repenser notre approche du patrimoine.

Il ne s'agissait pas de créer une distinction supplémentaire dans le domaine de l'architecture, mais de mettre en avant des attitudes et des processus décisionnels. En valorisant des réalisations qui travaillent avec l'existant plutôt que contre lui, ce prix affirme une conviction forte : le patrimoine constitue une ressource essentielle pour penser l'avenir de nos villes et de nos paysages. Il invite ainsi à considérer chaque bâtiment comme un potentiel à révéler plutôt qu'un obstacle à contourner, en redonnant toute sa place à la mémoire du lieu.

Placée sous le thème « Habiter l'imprévu », cette première édition a illustré concrètement ces enjeux. Sept projets ont été soumis et le jury a distingué à l'unanimité la réhabilitation (ou restauration) de la Maison de l'Ancre, construite entre 1957 et 1960 par Georges Addor.

La rénovation a été menée entre 2019 et 2023 par le bureau d'architectes et répond aux défis de la conservation du patrimoine de l'après-guerre, en conciliant préservation et nouvelle vocation d'accueil pour personnes en situation de handicap psychique.

La remise du prix s'est tenue le 11 avril 2025 à 18h dans le bâtiment de la Maison de l'Ancre, rue de Lausanne 34. Une centaine de personnes ont participé à la cérémonie. Les retombées de cette première édition ont été nombreuses, en particulier dans la presse locale, confirmant l'intérêt du public et des milieux professionnels pour ces questions. Cette visibilité renforce le rôle de notre association comme interlocutrice engagée dans le débat public et actrice de la sensibilisation au patrimoine.

Forts de cet accueil très positif, nous avons le plaisir de lancer la deuxième édition du Prix Patrimoine suisse Genève dont la remise est prévue en avril 2027. Dans la continuité de cette première expérience, elle poursuivra l'objectif de promouvoir des pratiques exemplaires et de nourrir une réflexion collective sur l'avenir du bâti existant.



JOURNAL ALERTE

Resp. équipe rotative

En 2025, le rythme habituel des parutions de notre revue *Alerte* s'est maintenu. Quatre numéros sont parus en 2025. Le n° 171 proposait quatre sujets différents illustrant la pluralité de notre association : la menace pesant sur un site palafittique, la transformation de la zone 5, l'origine de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS), ainsi qu'un compte rendu de l'excursion en Franche-Comté. Le n° 172 était principalement consacré à la première édition du Prix Patrimoine suisse Genève et à l'exposition présentée aux Berges de Vessy. Il a également marqué le lancement d'une chronique consacrée à la ceinture Fazyste, ainsi que de la rubrique « citation du jour ». Le n° 173 était dédié au MAH : il présentait notamment les lauréats du concours d'agrandissement et de restauration, revenait sur l'historique de notre engagement contre le projet de Jean Nouvel, et proposait une interview de l'ancien conservateur du MAH par les enfants des centres aérés. Quant au n° 174, il renouait avec la pluralité des sujets en abordant l'architecture à Sydney, la rénovation de l'église Sainte-Croix de Carouge, ainsi qu'une réponse de l'archéologue cantonal quant au site palafittique de Corsier.

La corédaction des derniers numéros a été une nouvelle fois assurée par tour-nus, par différents membres du comité et experte:s sur des thématiques précises.

COMMUNICATION, IMAGE & VISIBILITÉ

Resp. Jean-Philippe Koch

Depuis l'assemblée générale de l'an dernier au Salève, nous avons eu le plaisir de voir de nouveaux membres rejoindre notre groupe de travail (GT). Celui-ci a donc pu relancer ses activités, et en a profité pour ajouter la communication à ses missions et à son nom.

Dans ce cadre, notre GT s'est occupé notamment des cinq numéros de notre bulletin d'information électronique, *La Bulle du Patrimoine*, excellente initiative due à Sara Hesse, coordinatrice générale de PsGe. Les retours reçus au sujet de *La Bulle* sont extrêmement positifs et encourageants.

Afin d'accroître la visibilité de PsGe, notre GT s'est par ailleurs impliqué dans la rédaction de communiqués de presse, en général concernant les demandes de mise sous protection déposées par notre association. Dans ce même but, un compte LinkedIn a été créé. Il a résulté de tout ceci la publication dans la presse de 27 articles parlant de PsGe en 2025.

INTERVENTIONS

Resp. Marc de Tassigny

Consultations

Le groupe de travail Interventions (GTI) sollicite en moyenne deux fois par mois l'Office des autorisations de construire (OAC) afin de consulter les dossiers publiés dans la Feuille d'avis officielle (FAO) portant sur des objets en lien avec le patrimoine bâti.

En 2025, le GTI a examiné 217 dossiers sur un total de plus de 1'400 requêtes en autorisation de construire (DP, DD, M) publiées durant l'année. À la suite de ces analyses, 23 lettres d'observations ont été adressées au Département du territoire (DT). Les dossiers que le GTI souhaite consulter sont transmis sous forme numérique par l'administration. Pour chaque séance de consultation, un maximum de 12 dossiers est fourni. **Les requêtes analysées peuvent être regroupées selon les thématiques principales suivantes :**

• Surélévations

Les projets de surélévations demeurent une problématique récurrente. Pour la plupart de ces dossiers, même si ces projets de surélévations respectent la législation en vigueur, leur intégration dans le tissu bâti existant, qui comprend souvent des ensembles protégés, pose fréquemment question. L'esthétique proposée est parfois en dissonance avec l'expression architecturale des bâtiments concernés. Les projets suivants illustrent ces enjeux : boulevard Georges-Favon 22, rue Faller 11, rue Gilbert 5-7.

• Aménagement de combles

Sous l'effet de la pression foncière et de la recherche de densification urbaine, de nombreuses demandes visent l'aménagement de combles. Bien qu'il ne s'agisse pas de surélévations, ces

interventions sont souvent très intrusives. Elles entraînent une multiplication de percements et des émergences telles que des lucarnes disproportionnées et autres installations dénaturant charpentes et toitures. Cas relevés : rue du Temple 8, chemin du Notaire 5, rue Jacques-Dalphin 7, route de Chêne 13.

• Assainissement, agrandissement et rénovation du patrimoine

Il est nécessaire d'entretenir, de restaurer et parfois de moderniser les bâtiments anciens. Cependant il importe de préserver au maximum leurs qualités spatiales, leur typologie et leur apparence. Des courriers d'observations ont été rédigés notamment concernant les projets suivants : route de Grenand 13, chemin du Château 26, route de Thonon 279, rue Sara de Hesse 18, rue Caroline 33.

• Rénovation et transformation d'anciens ensembles ruraux

Une attention particulière est portée aux projets de transformation d'anciennes maisons villageoises, de corps de ferme ou de dépendances, souvent situés en zone 4B protégée ou dans des hameaux. Ces projets tendent à maximiser l'exploitation des volumes existants, au détriment de la substance patrimoniale : planchers remplacés par des dalles, charpentes en partie détruites, menuiseries anciennes déposées, percements importants dans les murs porteurs, etc. Les toitures des bâtiments ruraux perdent également leur caractère avec l'ajout massif de lucarnes et l'épaisseur induite des avant-toits. Nous avons formulé des observations quant aux dossiers suivants : chemin de la Perrousz 6, chemin des Bornands 6, route de Chevrens 126.

• Démolition ou dénaturation de bâtiments intéressants

Il est préoccupant de constater que certains projets prévoient la démolition d'objets protégés ou répertoriés pour leur intérêt patrimonial. Ces bâtiments de typologies et d'époques variées sont souvent sacrifiés dans le cadre de projets d'envergure, au mépris de leur valeur patrimoniale, voire historique, alors qu'il serait bien souvent possible de les sauvegarder en adaptant légèrement l'emprise de ces projets. Cas relevés : villa « Mathilde » rue Liotard 57, chemin de Chafalet 20, chemin William-Barbey 18, chemin Fillion 3, route de Lausanne 262.

• Patrimoine versus efficacité énergétique

Un nombre croissant de requêtes concerne l'amélioration énergétique de bâtiments anciens. Il s'agit notamment du remplacement de système de chauffage, de l'installation de pompes à chaleur, de panneaux solaires, d'isolation périphérique ou du changement de fenêtres, portes et planchers. L'analyse de ces dossiers est souvent difficile en raison du manque de détails techniques dans les plans. Si certains projets témoignent d'un réel souci de préservation, d'autres s'avèrent en revanche irrespectueux et destructeurs. Des lettres d'observations ont été rédigées pour les projets suivants : rue Munier-Romilly 8, chemin de la Charbonne 10.

Recours

La Ferme Borel de Seigneux, dit **domaine de Pinchat**, construite au XVIII^e siècle et inscrite à l'inventaire depuis 1984, dotée d'une valeur patrimoniale exceptionnelle, est l'un des premiers exemples de bâtiments construits entièrement en briques. Propriété de Careal Property LSP AG depuis 1979, elle a été laissée à l'abandon durant près de 50 ans, entraînant une forte dégradation et des incendies partiels. Malgré des préavis négatifs de la CMNS et du Service cantonal des monuments et des sites (SMS), une autorisation de démolition a été délivrée en octobre 2025. Cette décision a fait l'objet d'un recours du locataire, avec intervention de Patrimoine suisse Genève dans la procédure.

Classements

Le 2 avril 2025, le Conseil d'État a classé l'ancien **domaine d'Évordes**, situé à Bardonnex, à la suite d'une demande déposée par notre association en 2020. Cet ensemble remarquable de la campagne genevoise comprend une maison de maître édifée au milieu du XVIII^e siècle. Propriété de la famille Fabri depuis la fin du XVI^e siècle, le site a été progressivement aménagé, avec une cour et une allée arborée, dans un cadre qui a inspiré Ferdinand Hodler.

Inscriptions à l'inventaire

- **Procédures en cours :**
- **Bâtiments et jardin Gerber sis rue de la Bergère 4, Meyrin**

Cet ensemble rural de la fin du XIX^e siècle, situé entre Meyrin et Satigny, a conservé l'essentiel de sa structure mise en place dans les années 1930. Composé d'une ferme et de dépendances, il se distingue surtout par son jardin et son verger encore en activité. Témoignage rare du passé agricole local, il constitue aussi un espace précieux pour la biodiversité à proximité de la gare de Zimeysa.

- **Chemin de Chapeaurouge 4, Chêne-Bougeries**

Construite en 1902 par Léon et Frantz Fulpius pour Charles François de L'Harpe, cette maison de campagne s'inscrit dans un grand jardin et se distingue par son architecture régionaliste inspirée des Grisons. Richement décorée de sgraffites,

elle présente une grande originalité à Genève. Une annexe ajoutée en 1924 complète cet ensemble bien conservé, également remarquable par la qualité de ses aménagements intérieurs.

- **Bâtiments sis rue Liotard 57, ch. de Villars 4, rue Liotard 59, ch. de Villars 1, av. De-Luserna 10, ch. de Villars 7, av. De-Luserna 12, Petit-Saconnex**

Ce lotissement du début du XX^e siècle au Petit-Saconnex illustre une urbanisation résidentielle harmonieuse, liée à l'accès des classes moyennes à la maison individuelle. Malgré des démolitions, les villas restantes conservent une réelle unité. Leur disparition, notamment celle de la villa Mathilde, fragiliserait l'identité du quartier et un tissu vert précieux, essentiel à la biodiversité et à la qualité de vie.

Villa Mathilde
© Evelyn Riedener



- **Tuilerie de Bellevue, ch. des Tuileries 27, Bellevue**

Cet édifice de 1912, dernier vestige de l'activité tuilière locale, comprend une ancienne remise et des écuries avec logements. Remarquable par ses détails architecturaux et son bon état de conservation, il constitue un témoignage rare du patrimoine industriel communal. Sa sauvegarde permettrait de préserver la mémoire d'une activité autrefois essentielle au territoire.

- **Liotard-Parc, rue Faller 3-11, Genève-Servette**

Construite entre 1936 et 1938 par Paul Perrin & Fils et Francis Portier, cette barre de cinq immeubles illustre une modernité genevoise d'entre-deux-guerres. Inspirée de l'Esprit nouveau, elle associe innovations techniques et confort des logements à une forte cohérence architecturale. Par son unité volumétrique, ses matériaux soignés et son orientation remarquable, elle constitue un ensemble rationaliste emblématique et bien conservé.

- **Inscription rejetée :**

- **Ancienne usine, ch. Frank-Thomas 12 / av. de Rosemont 2**

Construit en 1946 par Jean Erb et Arthur Lozeron, ce bâtiment du quartier des Eaux-Vives témoigne du développement industriel d'après-guerre. D'abord usine pharmaceutique, puis site de distribution et aujourd'hui reconverti, il illustre l'architecture fonctionnaliste par une organisation claire en trois volumes : production, administration et services. Bien conservé, il a reçu la valeur « intéressant » au recensement architectural du canton et constitue un témoin important du patrimoine industriel genevois, surtout en rive gauche.



- **Inscriptions à l'inventaire approuvées en 2025**

- **Maison de maître sis ch. Fillion 3, Carouge**

Cette maison de maître est datée de 1804. Si sa construction remonte au début du XIX^e siècle, certaines parties semblent bien antérieures. De plan rectangulaire, la maison se caractérise par des éléments néo-classicisants. Les nombreuses ouvertures dénotent vraisemblablement des étapes successives de la construction. D'élégants motifs décoratifs sont à relever ainsi qu'une grande variété de matériaux : roche blanche, molasse pour les chaînages d'angles, fer forgé, vitrail, etc. La maison de maître est en outre entourée d'un vaste terrain qui a été soigneusement aménagé dans un esprit de promenade pittoresque (statues, puits, petit pont, étangs...).

- **Domaine de Sous-Pinchat sis route de Veyrier 112, Carouge**

Surplombant l'Arve, le domaine de Sous-Pinchat s'inscrit dans un vaste site paysager adossé à la moraine boisée. Son origine remonte au moins au XVIII^e siècle, avec des transformations majeures dès le XIX^e siècle, notamment sous l'impulsion d'Alexandre-Adrien Krieg. La propriété conserve une stratification architecturale remarquable, mêlant éléments anciens, ajouts successifs et aménagements agricoles et paysagers bien préservés.

- **Villa Nierlé**

Édifiée entre 1961 et 1963 par l'architecte Pierre Nierlé pour son usage personnel, cette villa associe habitation et atelier dans un même volume en béton. Implantée sur un terrain en pente

avec vue sur Genève, elle se distingue par une composition rigoureuse, des dispositifs techniques innovants et une forte maîtrise du confort acoustique. Elle constitue un exemple remarquable d'architecture moderniste genevoise.

Domaine de Sous-Pinchat
© Evelyn Riedener



MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE (MAH)

Resp. Daniel Rinaldi

L'année 2025 a été marquée par l'annonce des résultats du concours pour le nouveau MAH, rendus publics en mai 2025. Le projet « Umwelt » a été désigné lauréat. Il propose l'image d'un musée ouvert et perméable, en dialogue étroit avec son environnement. Le projet est porté par le bureau d'architecture Cabinet, composé des architectes Fanny Noël et Diego Lopes, en collaboration avec l'Atelier Plum, spécialisé en architecture paysagère, et AFRY SA, ingénieur en structures.

Le projet repose sur une réutilisation adaptative des bâtiments existants, prolongeant leur structure historique et multipliant les ouvertures et passerelles afin de relier espaces intérieurs et extérieurs. Les cours se transforment en jardins vivants, les combles sont réhabilités pour offrir de nouveaux espaces de visite évolutifs, et la promenade de l'Observatoire devient un parvis végétal. Grâce à une stratégie paysagère ambitieuse, l'équipe offre au MAH une nouvelle identité urbaine ouverte à la rencontre et au décloisonnement des usages.

Notre association n'a eu de cesse de répéter, depuis le dépôt de sa demande de classement du bâtiment en 2008, qu'un autre projet de restauration et d'agrandissement était possible, qu'il fallait tenir compte de l'existant, considérer l'ensemble du site, réfléchir en termes

d'économie de moyens, etc. Aujourd'hui, le projet suscite l'espoir, car il va dans la bonne direction.

Sans ignorer la problématique budgétaire et les écueils administratifs, nous souhaitons que ce bel élan se poursuive dans les meilleurs délais, de l'élaboration du projet définitif à sa réalisation. Fidèle à son engagement initié en 2016, Patrimoine suisse Genève suivra attentivement l'évolution du projet et restera disponible pour un dialogue constructif.

PRAILLE ACACIAS VERNETS (PAV)

Resp. Giorgio Bello et Christian Bischoff

Depuis la mise en œuvre par PsGe de la carte patrimoine du PAV et à la suite de quelques échanges et rencontres avec le Département du territoire – l'OPS en particulier – la liste des bâtiments à conserver a évolué avec l'intégration de nouveaux objets, notamment dans le secteur Grosselin. Ces derniers ont été jugés intéressants tant sur le plan architectural que pour leur potentiel de réemploi. En revanche, il nous a été demandé de nous prononcer sur le sort de cinq bâtiments qui n'étaient pas prévus pour être intégrés au projet de planification du périmètre PAV - Acacias 1 et 2. Il s'agit de l'ancienne agence de Parfumerie, de l'ancien Centre Eurogas, de l'ancienne usine de la British American Tobacco, de la Tour de l'Étoile et du centre artisanal Praille-Étoile.

Parmi ces cinq bâtiments, nous avons concentré et argumenté notre détermination sur les n°s 17 et 18 de la carte PAV, à savoir l'ancienne station-service Euro-

gas (actuellement Shell) et l'ancienne usine British-American Tobacco. Ces deux bâtiments nous semblent particulièrement importants, non seulement en raison de leurs indéniables qualités architecturales et constructives, mais aussi parce qu'ils constituent probablement les derniers témoins de l'identité industrielle de ce secteur urbain. Avec le bâtiment Sicli, ces trois édifices forment un ensemble thématique cohérent qui pourrait non seulement préserver le caractère industriel du site, mais également se prêter à des réemplois selon le principe du « faire avec ». Le pavillon Sicli en est une illustration convaincante.

Finalement, le Département du territoire a refusé notre demande de protection pour le bâtiment British-American Tobacco et envisage de « déplacer » le bâtiment Eurogas pour l'intégrer, tout ou en partie, ailleurs dans le secteur nord du PAV. À ce jour, nous attendons de pouvoir reprendre les discussions avec le Département et continuons à suivre l'évolution des projets prévus dans le PAV.

Le PAV, 2025

© Olivier Riethausser, High5 Prod



EXPOSITION ET PUBLICATION

Exposition « Les Berges de Vessy : une histoire entre nature et industrie »

Membre depuis 2014 de l'association faitière Les Berges de Vessy aux côtés de plusieurs partenaires institutionnels et associatifs, Patrimoine suisse Genève contribue à la programmation culturelle et scientifique du site de cette ancienne usine de pompage d'eau potable.

En 2025, l'exposition, qui se tient dans la maison du futur, a été consacrée à l'histoire des Berges de Vessy et de la Société des eaux de l'Arve, active de 1865 à 1988. Pendant plus d'un siècle, cette entreprise privée a assuré le captage local d'eau potable et sa distribution sur une large partie de la rive gauche genevoise, avant son intégration aux Services industriels de Genève (SIG), illustrant une longévité remarquable dans le paysage suisse.

Depuis les années 2000, le site a connu une profonde transformation, passant d'une infrastructure industrielle à un lieu de médiation et de valorisation du patrimoine naturel, technique et culturel. Cette reconversion exemplaire a notamment été distinguée par l'Écu d'or en 2002 et le Clou rouge en 2018.

Pour la première fois, Patrimoine suisse Genève a assuré le commissariat de l'exposition – en les personnes de Pauline Nerfin et Roberto Multari – qui ont défini les axes thématiques et coordonné le projet sur près de deux ans, avec l'aide des SIG et de l'association Les

Berges de Vessy. La scénographie a été réalisée par le bureau Catnuss. L'histoire de ce site a pu être retracée grâce à un important travail de recherches menées aux Archives d'État de Genève.

Présentée du 16 mai au 19 octobre 2025, l'exposition a rencontré un large public. Elle a accueilli de nombreux visiteurs et visiteuses, dont plus d'une vingtaine de classes scolaires, ainsi que des étudiant·e·s issus notamment de l'HEPIA et du CFP Arts. Une bonne nouvelle nous est parvenue juste avant Noël : l'exposition deviendra permanente au rez-de-chaussée de la maison du futur sous un format réduit, tandis que des expositions temporaires auront lieu annuellement à l'étage.

© Pascal Casagrande



© Pascal Casagrande



Ouvrage « Les Berges de Vessy : une histoire entre nature et industrie »

En parallèle, un ouvrage collectif éponyme, émanant de plusieurs spécialistes et dirigé par Pauline Nerfin, a été publié. Il a été inauguré le 26 juin 2025 sur le site des Berges de Vessy, avec les interventions d'Aline Tagliabue, conseillère administrative de Veyrier, et de Marjorie de Chastonay, conseillère administrative de la Ville de Genève, en présence de Florian Gross, Maire de Chêne-Bougeries, et de Florence Lambert, conseillère administrative de Chêne-Bougeries.

Une table ronde consacrée à l'ouvrage s'est également tenue le 13 septembre 2025 dans le cadre des Journées européennes du patrimoine (JEP), offrant au public l'occasion d'échanger avec plusieurs contributrices et contributeurs. L'ouvrage a rencontré un bel accueil auprès du public et suscite un intérêt soutenu ; des exemplaires sont encore disponibles à la vente auprès de PsGe et de la plupart des librairies genevoises.



Vernissage le 26 juin 2025
© Patrimoine suisse Genève

Représentation et relation avec les institutions genevoises

Illustration : Simon Charrière

COMMISSIONS CONSULTATIVES DE L'ÉTAT

Patrimoine suisse Genève (PsGe) est représentée dans les commissions cantonales suivantes :

- Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) : 2 représentantes
- Commission d'architecture (CA) : 1 représentant
- Commission d'urbanisme (CU) : 1 représentant
- Commission des ports : 1 représentante

Audit des commissions consultatives

Patrimoine suisse Genève (PsGe) a participé au groupe de suivi de la révision des commissions consultatives (CMNS, CA, CU), dans le cadre de l'audit que le Département du territoire avait organisé. De manière concomitante, un projet de loi (PL 13562) déposé par Le Centre proposait la suppression pure et simple de la CMNS, l'audit devant permettre de proposer un contre-projet.

Trois séances du groupe de suivi ont rythmé ce processus en 2025. La première, en février, a permis de présenter le mandat confié à MM. Gerold Kunz et Pierre Federsen, structuré autour de trois axes : analyse du fonctionnement actuel, comparaison avec d'autres cantons et formulation de recommandations. PsGe a contribué à cette phase en répondant à un questionnaire.

La deuxième séance, en juin, a consisté en la restitution, par les deux mandataires, de leur analyse, fondée sur de nombreux retours (questionnaires et entretiens). Elle a mis en évidence les points forts du système actuel ainsi que des pistes d'amélioration, regroupées en trois volets : organisation des commissions et articulation entre acteurs, composition (expertises, représentativité, rémunération) et fonctionnement (tri des dossiers, charge de travail, nombre de séances). Une comparaison intercantonale a également été présentée.

La troisième séance, en septembre, a introduit quatre scénarii d'évolution : maintien des trois commissions avec

coordination renforcée ; réduction à deux commissions ; recombinaison thématique ; ou création d'une commission unique « culture du bâti », accompagnée d'une sous-commission spécialisée dans les monuments historiques et d'un dispositif de tri préalable des dossiers.

PsGe souligne la nécessité de préserver les compétences spécifiques des commissions, tout en renforçant leur coordination. Elle exprime des réserves face à une tentative de rationalisation susceptible d'affaiblir l'expertise sans simplifier réellement les procédures. L'association rappelle que ces commissions consultatives jouent un rôle essentiel de dialogue, d'analyse et d'aide à la décision, contribuant à la qualité des projets et à la cohérence des processus, au-delà du seul cadre administratif.

ASSOCIATION LES BERGES DE VESSY

Repr. Roberto Multari

Voir pp. 26-29

PLATEFORME NATURE ET PAYSAGE GENÈVE (PNPGE)

Repr. divers, selon la thématique abordée

En 2025, la PNPGE a tenu douze séances plénières, tandis que son comité s'est réuni à propos de l'organisation interne. Un cahier des charges a été élaboré pour créer un poste en aménagement du territoire.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 5 juin et une assemblée générale extraordinaire a permis le 22 septembre d'élire un comité restreint et de nommer une responsable de la trésorerie.

Un groupe de travail a suivi les objectifs du Manifeste pour le Rhône, avec des échanges notamment avec les SIG et l'Office cantonal de l'eau (OCEau), qui a présenté son plan d'action. Les associations membres ont été consultées sur plusieurs projets cantonaux, dont le patrimoine arboré, le Plan biodiversité II, le Plan directeur cantonal et une future Stratégie Sol.

L'Office du patrimoine et des sites (OPS) a sollicité la PNPGE pour une première rencontre et, pour la première fois également, plusieurs séances ont eu lieu avec l'Office cantonal des bâtiments (OCBA) dans le cadre d'un projet de construction sur trois sites différents.

La PNPGE a échangé avec divers autres services de l'État et de la Ville de Genève, notamment autour de la biodiversité et de la participation citoyenne. Des tensions ont émergé entre protection de la nature et mobilité douce, abordées avec la Coordination Transports et Déplacements (CTD)

FONDATION POUR LE PATRIMOINE BÂTI GENEVOIS (FPBG)

Repr. Claire Delaloye Morgado

La Fondation pour le patrimoine bâti genevois (FPBG) a poursuivi ses travaux de soutien et d'encouragement pour la préservation du patrimoine genevois et se félicite de voir le nombre de demandes en sensible augmentation par rapport à l'année précédente. Celles-ci portaient sur des chantiers de restauration, des publications, des formations liées aux métiers du patrimoine ou des actions de sensibilisation.

La Fondation se réjouit de pouvoir soutenir notamment des projets d'envergure qui aboutiront à des ouvertures publiques comme un appartement témoin à Meyrin-Parc qui ouvrira ses portes cet automne avec un projet mémoriel autour de la vie dans la première cité-satellite de Suisse ou encore la restauration de la Villa Jean Piaget qui deviendra un espace muséal pour la préservation et la diffusion de la pensée d'un des Genevois les plus influents du XX^e siècle.

La Fondation soutient des projets très variés, de taille et d'importances diverses, ayant tous vocation à la diffusion d'un patrimoine de qualité, accessible à toutes et tous. Vous trouverez plus de renseignements sur son site www.fpbg.ch.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PREMIÈRE INSTANCE (LDTR)

Repr. Manuel Barthassat

Le Tribunal administratif de première instance (TAPI) rend des jugements dans les causes relevant de l'application de la Loi genevoise sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR). Pour ce faire, à côté des magistrats titulaires (de carrière), le TAPI s'appuie sur des juges assesseurs issu·e·s de différents milieux professionnels : du domaine du patrimoine et de l'environnement, des milieux immobiliers et de la défense des locataires. Ainsi, dans chaque procédure, et ce jusqu'au jugement, quatre perspectives sont représentées autour du juge, ce qui contribue à la compréhension des complexes de fait et à la prise en compte notamment de l'environnement et du patrimoine.

Dans notre canton, les élections générales au Pouvoir judiciaire ont lieu tous les six ans. La prochaine élection des juges assesseurs se déroulera au printemps 2026 (mars et mai) au Grand Conseil. Les juges assesseur·e·s représentant au TAPI le patrimoine et l'environnement dans les causes relevant de la LDTR, et soutenus par Patrimoine suisse Genève, à savoir Jean-Michel Karr, conseiller municipal de Chêne-Bougeries, Suzanne Aubert-Lebet, avocate, tous deux élus juges assesseurs depuis 2009, et Manuel Barthassat, architecte, élu juge assesseur depuis 2012, étaient candidat·e·s en 2025 à leur réélection par le Grand Conseil.

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

PsGe entretient un dialogue régulier avec l'Office du patrimoine et des sites (OPS) du Département du territoire (DT), au sujet de différents dossiers dans le cadre de nos interventions et demandes de mise sous protection.

Nous collaborons par ailleurs avec l'OPS pour des projets de sensibilisation du public :

- ateliers de sensibilisation pour les écoliers menés dans le cadre des « Journées découverte du DIP » (voir ci-dessus sous le point Sensibilisation) auxquels le DIP et l'OPS participent financièrement ;
- notre programme de visites et excursions ;
- nos centres aérés destinés au jeune public.

Nous avons en outre participé aux consultations, présentations et ateliers suivants :

- « Portes palières, guide pour la préservation patrimoniale et l'amélioration de la protection incendie ».

Cette publication est le résultat d'une collaboration entre le Service des monuments et des sites (de l'OPS) et la police du feu (de l'OAC). Elle a été élaborée en partenariat avec l'association genevoise des entrepreneurs de charpente, menuiserie, ébénisterie et parqueterie (ACM), le groupement genevois des métiers du bois (gGMB) ainsi que l'union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI-Genève).

- Atelier sur la révision du Plan directeur cantonal (PDCn) destiné aux milieux professionnels et associatifs.

Un membre de notre comité a participé à l'atelier du 6 novembre. Celui-ci a cependant suscité des réserves, en raison d'échanges jugés peu approfondis et de l'absence de plusieurs thématiques considérées comme centrales, notamment celles liées à la densité et aux tours.

- Projet de voie verte entre Genève et Versoix, 2ème séquence.

Notre association a participé à la présentation. Aucun enjeu patrimonial n'a été identifié pour cette deuxième séquence de la Voie verte. Les travaux devraient débiter à la fin de l'année 2026.

Prises de position

VILLE DE GENÈVE

Nous sommes régulièrement en contact avec la Ville de Genève au sujet de différents dossiers pour lesquels nous sommes appelés à nous déterminer, en particulier :

- Le Musée d'art et d'histoire (MAH) (voir ci-dessous GT MAH) ;
- L'École des Charmilles : la Ville de Genève prévoit la rénovation de cette école, qui est classée comme étant d'un intérêt « exceptionnel » au recensement architectural du canton (RAC). Aucune démolition n'est envisagée, à l'exception éventuelle de la salle de gymnastique. Le lancement d'un concours est envisagé.

GRAND GENÈVE

- Participation à l'Assemblée citoyenne transfrontalière pour la renaturation des carrières du Salève

Une assemblée consacrée à la fin de l'exploitation des carrières du Salève et à leur renaturation s'est tenue le 5 novembre à Annemasse. La concession, accordée une dernière fois en 2003 pour une durée de 30 ans, arrive à échéance en 2033, date à laquelle le site est censé être renaturé.

Toutefois, l'absence d'avancement significatif dans ce processus laisse entrevoir une volonté des exploitants d'obtenir une prolongation de la concession. Les autorités préfectorales françaises semblent y être favorables, notamment en raison des emplois concernés. Environ un quart des matériaux extraits est par ailleurs destiné à Genève, ce qui ajoute à la complexité du dossier. Enfin, le rôle plus limité des associations en France réduit les possibilités d'influence. Ce dossier fera l'objet d'un suivi attentif.

La campagne Masset est un domaine de quelque 35'000 m², qui descend jusqu'aux rives du Rhône. Y sont érigés une maison de maître du XVIII^e siècle et des dépendances (dont une du XVII^e siècle) ; une allée d'arbres y conduit depuis le portail sur l'avenue d'Aire. La maison de maître, caractéristique des demeures patriciennes de cette époque, a été classée en 1959.

Créée par la famille Chouet au XVII^e siècle, cette propriété est passée ensuite aux familles Thuillier puis Bontems au XVIII^e siècle, à la famille Vieusseux au XIX^e siècle et à la famille Masset au début du XX^e siècle. Philippe Chappuis, dit Zep (le « père » de Titeuf), qui en était devenu propriétaire en 2008 et l'avait fait restaurer avec soin, décide de la mettre en vente en 2024, avec l'espoir qu'une collectivité publique l'achète.

En novembre 2024, le Conseil municipal de la Ville de Genève décide de l'acquérir pour 21,5 millions de francs. Toutefois, en décembre 2024, un référendum contre cet achat est lancé par le PLR, Le Centre, Les Verts/libéraux et l'UDC, notamment pour des raisons de coûts.

Un collectif d'habitant·e·s se mobilise alors contre le référendum afin que la Ville de Genève, en acquérant la campagne Masset, puisse y créer un parc public dans un quartier de plus en plus densément construit. Patrimoine suisse Genève et d'autres associations soutiennent activement ce collectif d'habitant·e·s. En effet, entre 1890 et la Seconde Guerre mondiale, de grands parcs publics ont été créés – comme le

domaine de Varembe, du Musée Ariana jusqu'au lac (légué par Gustave Revilliod en 1890), le parc Mon Repos (légué par la famille Plantamour en 1898), le parc des Eaux-Vives (acheté en 1913), le parc La Grange (légué par William Favre en 1917), le parc Geisendorf (acheté en 1931), le parc Beaulieu (acheté en 1939) ou le parc Bertrand (donné par la famille Bertrand en 1940) –, mais depuis lors on n'a plus aménagé à Genève que de petits parcs (le parc des Acacias en 1988, le parc Baud-Bovy en 2000, etc.).

Le 30 novembre 2025, la majorité du corps électoral de la Ville accepte l'acquisition et, le 18 mars 2026, l'acte de vente est signé.



Patrimoine suisse au niveau national

PRIX WAKKER

Poschiavo transforme sa situation périphérique en véritable atout. En combinant autonomie locale, valorisation du patrimoine bâti et engagement en faveur du développement durable, cette commune des Grisons s'impose comme un modèle d'avenir pour les régions de montagne. L'articulation entre bâtiments historiques et architecture contemporaine, la mise en œuvre de projets innovants ainsi qu'une vie culturelle riche contribuent à renforcer la qualité de vie et à freiner l'exode de la population.

La cérémonie officielle de remise du prix a eu lieu le 23 août 2025.

PRIX SCHULTHESS DES JARDINS

Le Kannenfeldpark figure parmi les espaces verts les plus appréciés de Bâle. Son développement attentif illustre la démarche exemplaire de la Ville dans la gestion de ses parcs historiques, adaptés progressivement aux usages variés qu'exige aujourd'hui un espace vert en milieu urbain dense. À cet égard, le Service des jardins historiques occupe une place centrale : il fait évoluer ce patrimoine vivant tout en intégrant les enjeux liés au changement climatique et au renforcement de la biodiversité.

La remise du prix a eu lieu durant l'après-midi du 28 juin 2025 à Bâle.

LES SECTIONS ROMANDES

La rencontre des sections romandes de Patrimoine suisse s'est tenue le 20 mars 2025 à l'antenne romande de Lausanne. Plusieurs thématiques ont été abordées, notamment l'acquisition de nouveaux membres. Chaque section a ainsi pu partager les actions ayant rencontré un succès particulier.

Au cours de l'été, la pertinence du maintien de l'antenne romande, active depuis trois ans, mais peu utilisée, a été réévaluée. Il a été décidé de la fermer pour des raisons économiques et d'efficacité.

Prix Schulthess des jardins : Le Kannenfeldpark

© Noah Santer/Patrimoine suisse



Perspectives



Élargissement de l'offre pour les **centres aérés**

Ateliers pour les **cycles d'orientation**

Création de **maquettes de bâtiments genevois**

Visites pour des **personnes à besoins spécifiques**

Augmentation de l'offre de **sensibilisation au patrimoine** dans les **établissements primaires**

Participation aux Journées du Patrimoine autour du thème « Patrimoine en péril »

Edition spéciale d'**Alerte** sur la ville en hauteur

Rapport financier

RAPPORT DES COMPTES 2025

L'année 2025 s'est achevée pour notre association avec un excédent de produits CHF 4'275.24. Ce résultat contraste fortement avec les nombreux exercices précédents, marqués par des pertes structurelles assumées, mais néanmoins préoccupantes. Dans le détail, les produits d'exploitation ont doublé en 2025, passant de CHF 96'144 à CHF 192'611, grâce à une recherche de fonds et de subventions privées, qui a porté ses fruits. En effet, durant l'année, notre association a intensifié la promotion de ses activités de sensibilisation, notamment auprès du jeune public. Cet effort soutenu a permis d'obtenir CHF 85'000 de subventions diverses. Ces financements ont couvert les charges liées aux activités de sensibilisation au patrimoine. Parmi elles, citons le Prix Patrimoine suisse Genève, nos publications (*Alerte*, rapport d'activités, centres aérés) ainsi que la part des salaires dévolus aux activités directes de sensibilisation. Les financements reçus constituent une reconnaissance du travail mené au quotidien par notre association en faveur de la protection du patrimoine bâti.

Dans le même temps, les charges de personnel ont augmenté de manière significative (plus de 85%) passant de CHF 60'608 à CHF 112'098. Dans les comptes 2025 qui vous sont présentés, les salaires sont distingués entre ceux liés aux activités et ceux relevant de l'administration de notre association. Cette répartition permet de mettre en

évidence la part des salaires consacrée aux projets, par opposition aux tâches administratives. Parmi les salaires liés aux activités figurent notamment ceux associés à la publication du livre « Les Berges de Vessy : une histoire entre nature et industrie », édité par notre association en 2025. Ces coûts ont été couverts par des subventions spécifiques.

Le coût du stock restant en fin d'année est ainsi entièrement couvert par les financements reçus. La vente des livres restants générera donc un produit lors des exercices futurs, tout comme la vente de notre stock de livres sur le XIX^e. À terme, la réédition de l'ouvrage sur le XX^e siècle constituera un levier important pour consolider les ventes de livres permettant de couvrir nos frais généraux annuels. Notre association a organisé durant l'été 2025 des centres aérés destinés aux enfants de huit à douze ans. Bien que les retombées financières soient modestes (CHF 4'140 de produits d'inscriptions), ces activités s'inscrivent pleinement dans notre mission de sensibilisation. Les retours des enfants ayant participé à ces centres aérés ont été très positifs. Cette initiative sera reconduite en 2026, avec deux semaines de centres aérés au mois d'août et une semaine supplémentaire en octobre. Dans cette dynamique, nos activités de sensibilisation nous ont conduits à élargir nos actions à d'autres publics dès 2026. Des visites adaptées aux personnes en situation de handicap sont d'ores et déjà prévues. Elles permettront de renforcer la visibilité de notre association et de porter plus largement notre message en faveur de la protection,

de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural, au bénéfice des générations futures.

Comme vous l'aurez compris, l'année 2025 a été marquée par le développement de nouvelles activités, dont nous pouvons tirer de la fierté. Cela dit, notre association a également réussi à faire reconnaître la valeur de son travail régulier de sensibilisation, désormais soutenu à hauteur de ses coûts réels. Cette reconnaissance constitue également une source de satisfaction et d'encouragement.

La conclusion de ce rapport peut se formuler sous forme de question : comment assurer la pérennité de subventions à minima à hauteur de celles reçues en 2025, pour les années à venir ? Le comité met tout en œuvre pour garantir leur maintien. Mais surtout, nous pouvons compter sur des forces internes de notre association, en la personne de notre coordinatrice générale, Sara Hesse, qui œuvre avec détermination à la recherche et à la fidélisation des financements. Notre action nous pousse à trouver tous les financements nécessaires aux activités que nous souhaitons déployer et, nous en sommes convaincus, nous amènera à obtenir ces financements pour continuer dans la voie initiée en 2025.

Nous remercions chaleureusement nos donateurs-trices ainsi que nos membres, dont le soutien précieux rend possible la richesse des actions présentées dans ce rapport annuel.

ÉTATS FINANCIERS

Bilan au 31 décembre 2025

ACTIF	2025	2024
	CHF	
Caisse	6	32
Compte postal	50'991	104'200
Comptes bancaires	568'829	521'808
Trésorerie	619'826	626'039
Stock livres	110'105	100'997
Actifs de régularisation	24'021	19'865
Actif circulant	753'952	746'902
ACTIF	753'952	746'902
PASSIF		
Provision stock livres	110'105	100'997
Provision publication livres	34'241	13'327
Provision Livre « Berges de Vessy »	0	71'135
Provisions Actions de sensibilisation au patrimoine	0	0
Provisions à court terme	144'346	185'459
Passifs de régularisation	49'035	5'148
Capitaux étrangers à court terme	193'382	190'607
Provision spéciale (legs et dons)	510'922	510'922
Provisions à long terme	510'922	510'922
Capitaux étrangers à long terme	510'922	510'922
Résultats reportés	45'373	62'865
Résultat de l'exercice	4'275	(17'491)
Capital libre au 31 décembre	49'648	45'373
Capitaux propres	49'648	45'373
PASSIF	753'952	746'902

Compte de résultat

	2025	Budget 2025	2024
			CHF
Aides financières et mandats État de Genève	22'650	21'000	21'160
Dons affectés aux actions de sensibilisation au patrimoine	85'000	119'700	0
Cotisations	56'830	50'500	52'800
Conférences, visites, journées du patrimoine	20'480	18'500	18'630
Ateliers d'été 6-12 ans	4'140	4'000	0
Autres produits	3'510	1'150	3'554
Produits d'exploitation	192'611	214'850	96'144
Salaires bruts liés aux activités	57'395	36'000	0
Charges sociales	14'185	7'200	0
Conférences, visites, JEP	14'911	16'650	12'911
Relecture / actualisation livre XX ^e	0	10'000	0
Projets sensibilisation 6-12 ans	0	25'000	0
Ateliers d'été 6-12 ans	10'001	20'000	0
Formation des médiateurs·trices	0	10'000	0
Journal Alerte, rapports annuels, autres publications	15'302	17'000	11'649
Prix Patrimoine suisse Genève	15'929	0	247
Communication et sensibilisation	10'000	0	0
Autres charges d'activités	1'479	1'800	7035
Frais de campagne	2'100	0	3'140
Autres charges de sensibilisation	2'230	0	0
Interventions et procédures	900	6000	15'600
Charges liées aux activités	144'433	149'650	50'582

	2025	Budget 2025	2024
			CHF
Salaires bruts liés à l'administratif	33'795	35'000	48'529
Charges sociales	6'723	7000	12'079
Autres charges de personnel	0	850	0
Charges de personnel	40'518	42'850	60'608
Loyer et charges des locaux	2'733	2'800	2'829
Frais administratifs divers	8'105	3'500	7'091
Assurances	698	700	628
Cotisation Patrimoine suisse - Centrale	14'680	14'900	15'085
Autres frais généraux	2'796	1'500	1'546
Autres charges d'exploitation	29'012	23'400	27'179
Charges d'exploitation	213'962	215'900	138'369
Résultat d'exploitation	-21'352	-1'050	-42'225
Charges financières	-768	-750	-891
Intérêts créanciers	2	0	45.90
Résultat d'exploitation	-22'118	-1800	-43'070
Vente de vin et sérigraphie	173	0	1'571
Vente de livres XIX ^e	3578	1500	2241
Vente de livres <i>Les Berges de Vessy</i>	7628	0	0
Dons & legs	9670	300	1630
Dons affectés au livre <i>Les Berges de Vessy</i>	92'500	0	97'500
Charges de publication livre <i>Les Berges de Vessy</i>	-137'378	0	-26'365
Attribution provisions publicaton livre <i>Les Berges de Vessy</i>	-20'914	0	0
Attribution provisions livre <i>Les Berges de Vessy</i>	0	0	-71'135
Dissolution provisions livre <i>Les Berges de Vessy</i>	71'135	0	20'136
Charges et produits exceptionnels	26'393	1800	-25'579
RESULTAT DE L'EXERCICE	4'275	0	-17'491



PATRIMOINE SUISSE GENÈVE